

## FORMATION SDORMP FORM

### **2017 - 19 APHASIE ET ORTHOPHONIE D HIER, D AUJOURD HUI ET DE DEMAIN : QUELLES REALITES ? .... QUELLES EVOLUTIONS ? .... QUELLES PERSPECTIVES ?... - A PROPOS DE L EVALUATION ET DE LA PRISE EN CHARGE**

FORMATION DE :  
Brigitte ASSORIN AITHAMON, Orthophoniste

MONTAUBAN, CCI 82000 MONTAUBAN

Le 02/11/2017 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 03/11/2017 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

CONTACT(S) :  
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2017, mais il est également possible de participer à la partie  
présentielle de la formation en modalité non DPC

#### **CADRE DE LA FORMATION**

Type de programme :  
Programme mixte annuel

Orientation(s) :

L'intervention orthophonique dans les troubles d'origine neurologique :

Méthode(s) :  
Analyse des pratiques  
Approches cognitive et pédagogique

Objectifs pédagogiques de la formation :

#### **Problématique de la formation :**

Les troubles du langage d'origine neurologique peuvent concerner tout type de population, sans distinction  
d'âge, de sexe ou de niveau socio-culturel.

Ces troubles peuvent être acquis et/ou s'inscrire dans un processus dégénératif.

Les troubles du langage d'origine neurologique peuvent donc recouvrir de nombreuses  
pathologies.

Cette formation concernera essentiellement les patients qui, à la suite d'une atteinte

neurologique, présenteront un trouble du langage nommé Aphasie.

Selon les recommandations de la HAS (1), les actes de rééducation du langage dans les aphasies sont indiqués dans « l'accident vasculaire cérébral (AVC), le traumatisme crânio-cérébral, le processus expansif intracérébral, l'encéphalite, les anoxies cérébrales, les aphasies dégénératives » .

Il est bien évident que les pathologies citées sont fondamentalement différentes dans leur évolution et donc dans leur pronostic de réhabilitation et/ou de maintien des fonctions linguistiques et/ou de communication.

Il est également précisé dans ces recommandations que la prise en charge orthophonique s'effectue toujours en deux temps : tout d'abord une évaluation orthophonique puis une proposition de prise en charge orthophonique.

L'évaluation des capacités déficitaires mais également résiduelles permettra d'élaborer et de proposer un projet rééducatif ou de maintien des capacités de communication.

Le terme « évaluation » renvoie à des bilans standardisés et très complets.

Malheureusement, tous les patients ne peuvent y souscrire du fait de déficits trop importants et/ou de troubles associés affectant la mémoire, les fonctions exécutives, les gnosies et les praxies. Des projets rééducatifs pourront cependant être proposés à ces derniers. (2)

L'expérience d'enseignante et de formatrice m'a permis de dégager les difficultés rencontrées par mes collègues tant au niveau de l'évaluation que de la prise en charge.

Ces difficultés forment le tronc commun des questionnements des orthophonistes :

Au niveau de l'évaluation, ces difficultés concernent le choix des bilans, tant il en existe, et sans véritable consensus.

L'informatique s'est également invité au chevet des patients, avec ses atouts et ses inconvénients.

La terminologie est malmenée quant aux vocables utilisés et à utiliser, avec les risques que cela comporte.

Certains dysfonctionnements neuropsycholinguistiques sont surinvestis, notamment les fonctions exécutives ; l'aphasie semble n'être plus qu'un « trouble associé ».

Les questions qui peuvent et doivent se poser maintenant me semblent être les suivantes :

Doit-on considérer ces constatations comme des évolutions qui nous permettront d'élargir notre vision de l'aphasie et donc d'être à même de proposer des prises en charge de plus en plus spécifiques ? Quelle place donnons nous et laissons nous aux aidants ? comment mettre en place des programmes d'éducation thérapeutique ? ....la prise en charge ne se fait plus uniquement dans nos bureaux : comment cela peut-il s'organiser. En avons-nous les moyens ? Cette formation aura donc pour objectif de répondre aux questionnements ci-dessus mais également de pouvoir établir des priorités dans le choix des évaluations et dans la mise en place des prises en charge.

*(1) HAS - ORTHOPHONIE RÉÉDUCATION DE LA VOIX, DU LANGAGE ET DE LA PAROLE - DÉCEMBRE 2007 - Service évaluation des actes professionnels*

*(2) Nous limiterons le contenu de cette formation aux troubles du langage de type aphasique mais des glissements vers d'autres déficits seront rendus nécessaires, car ceux-ci peuvent participer du tableau neurolinguistique.*

### **Objectifs de la formation :**

Permettre aux stagiaires de situer leur pratique d'évaluation et de prise en charge par rapport à ce qui est proposé à l'heure actuelle.

Etablir des priorités d'évaluation et rechercher quels sont les outils qui peuvent y répondre.

Etablir des lignes rééducatives avec le patient et avec les aidants.

## FORMATION SDORMP FORM

### Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Correction des questionnaires par le formateur avec retours aux stagiaires

### Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Supports pédagogiques : support écrit, power point, support audio visuel

### **Nécessité d'une adresse mail valide pour chaque stagiaire**

### Organisation des journées :

La première partie de la matinée du jour 1 sera organisée autour d'une discussion concernant l'évaluation et la prise en charge dans ses aspects évolutifs et actuels.

Les stagiaires seront invités à intervenir de manière active.

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

### Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

### Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

### Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### Analyse des pratiques - Étape 1 - 02/10/2017 :

Questionnaire pré formation

### APHASIE ET ORTHOPHONIE D HIER, D AUJOURD HUI ET DE DEMAIN : QUELLES REALITES ? .... QUELLES EVOLUTIONS ? .... QUELLES PERSPECTIVES ?... - A PROPOS DE L EVALUATION ET DE LA PRISE EN CHARGE -

#### Étape 2 - le 02/11/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

Discussion concernant l'évaluation et la prise en charge dans ses aspects évolutifs et actuels.

Les stagiaires seront invités à intervenir de manière active.

A propos de définitions : de quoi parle t-on ?

### APHASIE ET ORTHOPHONIE D HIER, D AUJOURD HUI ET DE DEMAIN : QUELLES REALITES ? .... QUELLES EVOLUTIONS ? .... QUELLES PERSPECTIVES ?... - A PROPOS DE L EVALUATION ET DE LA PRISE EN CHARGE -

#### Étape 2 - le 02/11/2017, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

## FORMATION SDORMP FORM

A propos des pathologies.

APHASIE ET ORTHOPHONIE D HIER, D AUJOURD HUI ET DE DEMAIN : QUELLES REALITES ? .... QUELLES EVOLUTIONS ? .... QUELLES PERSPECTIVES ?... - A PROPOS DE L EVALUATION ET DE LA PRISE EN CHARGE -

Étape 2 - le 03/11/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

Présentation de différents tests et de leurs objectifs d'évaluation

APHASIE ET ORTHOPHONIE D HIER, D AUJOURD HUI ET DE DEMAIN : QUELLES REALITES ? .... QUELLES EVOLUTIONS ? .... QUELLES PERSPECTIVES ?... - A PROPOS DE L EVALUATION ET DE LA PRISE EN CHARGE -

Étape 2 - le 03/11/2017, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

Comment orienter la prise en charge en fonction des résultats obtenus aux différentes évaluations.  
Les aidants et l'éducation thérapeutique

Analyse des pratiques - Étape 3 - 02/12/2017 :

Questionnaire post formation

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

Durée de la formation : 14 heures.

Coût de la formation : 340,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 20

Lieu(x) de la formation : MONTAUBAN, CCI 82000 MONTAUBAN

### **INSCRIPTION**

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme OGDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.



## FORMATION SDORMP FORM

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

### Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.